

Conférence générale

GC(48)/INF/12
Date : 1^{er} septembre 2004

Distribution générale
Français
Original : Anglais

Quarante-huitième session ordinaire

Point 5 de l'ordre du jour provisoire
(GC(48)/1)

Texte d'une communication du 23 août 2004 reçue de la mission permanente de l'Afghanistan concernant le rétablissement du droit de vote

Le texte d'une lettre datée du 23 août 2004 adressée au Directeur général par la mission permanente de l'Afghanistan est reproduit ci-joint à l'intention de la Conférence générale.

MISSION PERMANENTE DE L'AFGHANISTAN
AUPRÈS DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Vous vous souviendrez que le gouvernement afghan et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont signé récemment un plan pour le règlement des arriérés de l'Afghanistan en dix versements consécutifs. J'ai le plaisir de vous informer que le premier versement a été effectué le 4 août 2004 sur le compte de l'AIEA comme convenu.

Les retards de paiement de nos contributions régulières à l'AIEA sont dus, comme vous le savez parfaitement, à des circonstances dramatiques, dont la guerre et des conflits sociaux, au cours des deux dernières décennies.

Toutefois, ainsi que l'indiquait la lettre du Ministre des affaires étrangères du 4 juillet 2004, par laquelle le plan de versement a été approuvé, et comme l'Afghanistan a le statut de PMA, mon gouvernement espère que, grâce à l'accord signé et au premier versement de ses arriérés, la route est ouverte pour le rétablissement du droit de vote de l'Afghanistan dans les divers organes, et en particulier à la Conférence générale, de l'AIEA.

Dans ce contexte, et du fait que l'Afghanistan est résolu à honorer ses obligations quant au paiement dans les délais voulus de ses contributions à l'AIEA, j'apprécierais au plus haut point que l'AIEA prenne les mesures requises et prépare les documents nécessaires concernant le rétablissement du droit de vote de l'Afghanistan pour approbation par la Conférence générale à sa 48^e session.

En vous remerciant pour votre coopération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

(signé) Zia NEZAM
Ambassadeur